

venteurs peuvent jeter sur le marché des matières premières. On s'imagine la perturbation que peut occasionner la chimie dans l'économie capitaliste. Tel pays riche, parce que contrôlant de nombreuses matières premières, peut se trouver en quelques années dépossédé de ses privilèges par les laboratoires.

La découverte récente d'un carburant, meilleur marché, (à qualité égale) que l'essence de pétrole, est édifiante. La découverte du caoutchouc synthétique ne l'est pas moins, pour ne citer que deux exemples.

Il ne faut pas en conclure que la découverte d'un carburant va provoquer la guerre, mais à l'aide des exemples cités plus haut, on peut prévoir que le contrôle des matières premières peut changer de camp dans un temps relativement court, et cela dans la conjoncture d'une production accélérée...

## Tribune Syndicale

# L'unité syndicale

Parlant de l'unité Syndicale, le camarade Delfosse, dans le N° 7 de *Contre le Courant* s'exprime ainsi :

« La volonté d'unité ne peut se manifester que par la mise en œuvre d'une conception véritablement unitaire. Une conception est unitaire quand elle ne contient que des éléments susceptibles de rassembler, de rapprocher les salariés. Les seuls éléments de rapprochement entre les ouvriers sont leurs besoins matériels les plus directs ; ils trouvent leur expression dans un programme de revendications immédiates. Tout ce qui viendrait se greffer sur ce programme serait antiunitaire... Sur quelle base l'unité doit-elle se faire ? Sur la base des revendications immédiates et de l'indépendance politique... »

Essayons de dégager le contenu pratique de ces formules assez séduisantes, mais dont la simplicité n'est qu'apparente.

Dans le préambule de son article, Delfosse dénonce la précarité de l'ancienne unité syndicale, et de celles qui existent encore qui n'ont, dit-il, « jamais été que l'œuvre fragile des chefs. »

Il en résulte que, cette fois, ce sont les ouvriers eux-mêmes qui vont réaliser l'unité et établir le programme de *revendications immédiates* qui lui servira de base.

Cette seule perspective fait déjà surgir bien des problèmes. La réalisation de ce premier point, *action concertée des ouvriers*, suppose outre la disparition de nombreux obstacles matériels, un accord, au moins tacite, des militants du rang, pour agir, le cas échéant, contre leurs chefs. Or, le moins qu'on puisse dire à l'heure actuelle d'un pareil accord est que la volonté de le réaliser ne se manifeste pas de façon sensible.

Que ferait l'Amérique, si elle perdait son hégémonie industrielle, avec une production pléthorique et une marine militaire formidable ? Est-ce que cette éventualité est très éloignée ?

On peut affirmer que non : dix ans ne seront pas écoulés avant que l'Europe ne soit mise en état de défense militaire et économique, et cette tâche sera facilitée par la confusion dans laquelle se débattaient les organisations ouvrières.

Bien coupable est celui qui inculque l'idée d'une paix pour un temps très long ; avant qu'il ne soit longtemps, les antagonismes seront tellement précisés, qu'ils seront indiscutables comme sera indiscutable pour le capitalisme la menace d'une période révolutionnaire.

DELFOSSÉ.

Certes, l'unité viendra de la généralisation dans la masse d'un état d'esprit unitaire ; mais quel fait nouveau serait susceptible de donner aux revendications immédiates une vertu inconnue jusqu'ici et qui permettrait de les faire considérer par l'ensemble des ouvriers, non seulement comme des bases d'action commune, de *front unique* (ce qui soulève déjà d'insurmontables difficultés), mais comme le principe de l'unité d'organisation ? Car, c'est bien cette unité d'organisation qu'il s'agit de rétablir, et non pas seulement l'unité d'action qui est la préoccupation permanente du syndicat.

Les revendications immédiates ont toujours existé. Pourquoi constitueraient-elles aujourd'hui la garantie d'une unité qu'elles n'ont pu maintenir dans le passé ?

Mais suivons le camarade Delfosse dans l'abstrait et supposons que les ouvriers s'efforcent de concrétiser ses conceptions.

Ceux de la C. G. T. viennent précisément d'établir leur programme de revendications immédiates : ceux de la C. G. T. U. attendent le leur conformément aux méthodes communistes (ce qui les place bien loin d'une action contre leurs chefs) du Congrès de l'I. S. R. qui se tient actuellement à Moscou.

Les ouvriers de la C. G. T., soucieux de l'intérêt général acceptent la rationalisation. Ils demandent seulement à l'Etat capitaliste d'accorder des secours à ceux qu'elle priverait de leur emploi et d'assurer l'organisation de la rééducation professionnelle.

Delfosse croit-il que l'unité va se réaliser sur ces formules ? On en cherchera d'autres. Bien ! Mais elles devront être également d'ordre général, comme d'ailleurs toutes les revendications immédiates devant servir de bases

à l'unité nationale. Quel thème général pourra être indépendant de la conception qu'ont les ouvriers de la rationalisation et de sa situation dans le système social tout entier ?

On écartera la question ? Entendu ! Examinons les autres.

La C. G. T. demande la « juridiction obligatoire des conflits du travail », l'extension « des attributions du Conseil National Economique... l'intégration de cet organisme dans le mécanisme constitutionnel du pays... »

Y a-t-il là les bases de l'unité d'organisation du syndicalisme ?

Si on les cherche ailleurs, les trouvera-t-on dans la « rénovation du fonctionnement de l'Etat... la nationalisation industrialisée des grands services publics... l'accès pour les ouvriers des capacités à la gestion des affaires publiques... le droit des enfants pauvres, au développement de toutes leurs facultés... l'établissement de la paix entre les peuples... » ?

Il y a également des revendications immédiates dans l'ordre international. Les ouvriers communistes placent au premier plan de l'action ouvrière internationale l'action en faveur de la Russie... la lutte contre l'impérialisme, contre la guerre qui vient... pour la Révolution chinoise...

Ces revendications se prêteraient-elles mieux à un accord ? Non. Ni dans leur ensemble, ni séparément, les revendications immédiates ne pourront constituer la base de l'unité syndicale nouvelle.

Et cela, non en raison de leur contenu intrinsèque qui pourrait théoriquement rallier bien des suffrages, mais parce que chacune se situe dans un ensemble qui lui donne sa signification, sa véritable portée sociale et hors duquel elles ne sont plus que des abstractions.

Delfosse croit que les revendications immédiates considérées comme principes d'unité peuvent s'envisager isolément ; qu'elles sont d'essence particulière, que leur caractère d'actualité suffit, sinon à leur faire perdre leur sens politique, au moins à reléguer cet aspect à l'arrière-plan des préoccupations ouvrières.

Cela peut être vrai lorsqu'il s'agit d'accords locaux limités, circonstanciels, provisoires en vue d'objectifs particuliers. Cela ne se justifie plus lorsqu'il s'agit de revendications générales et de l'unité d'organisation.

On ne peut considérer comme une revendication immédiate capable de faire l'unité ouvrière d'un pays le désir des ouvriers de telle ou telle usine d'obtenir telle ou telle modification dans le régime ou les conditions du travail.

Les revendications immédiates générales ne sont et ne peuvent être que des *réformes* auxquelles il est impossible de ne pas donner de signification politique et sociale.

Assurément, on peut affirmer *a priori* que tous les salariés sont d'accord pour gagner davantage et travailler moins. Mais ce n'est là qu'un principe abstrait. Quand on envisage pratiquement la question des salaires et

de la durée de la journée de travail, quand on la généralise et qu'on la porte sur les plans national et international, on s'aperçoit qu'aucune réforme n'est plus significative, plus représentative de la façon dont on conçoit le système social et l'action ouvrière.

Les revendications immédiates, même lorsqu'elles ne constituent que la raison d'un « front unique » ne s'isolent pas des autres réformes plus ou moins radicales qui leur font suite. Les éléments qui se groupent pour les faire aboutir n'ont pas en vue l'intérêt général, mais leur intérêt particulier. Ils ne cherchent qu'à utiliser une coïncidence fortuite.

Est-il permis de croire que les revendications immédiates s'isolent plus facilement s'il s'agit de réaliser l'unité organique conditionnée non seulement par un accord sur le but, mais par un accord sur les moyens ?

Il suffit, pour être fixé, de considérer les terminologies bien distinctes et fort expressives dont se servent les différents groupements ouvriers pour formuler les mêmes revendications et de se demander sur quelle terminologie neutre l'entente générale pourrait se faire.

Les ouvriers réformistes demandent telle ou telle amélioration de la situation générale des salariés ; les ouvriers révolutionnaires luttent pour la destruction du régime, chacun d'eux est irrésistiblement poussé à lier la préoccupation particulière à un ordre de choses matériellement ou moralement préétabli. Rien n'est plus caractéristique à cet égard que les différents manifestes lancés par les organisations syndicales rivales.

Dans son rapport à l'actuel Congrès de l'I. S. R., rapport approuvé par la délégation française, Losovsky, après avoir représenté l'Internationale d'Amsterdam comme « une partie organique du système capitaliste bourgeois », avoir défini le *front unique* comme l'action menée par les adhérents à l'I. S. R. « dans les couches inférieures des syndicats ouvriers réformistes » en vue de vider ces syndicats au profit des syndicats rouges ; après avoir indiqué que « la tactique de l'unité consiste en une organisation des masses actuellement désorganisées et non en une correspondance et des négociations n'ayant aucune signification... (Humanité, 23-3-28), intègre dans ces considérations d'un sens très clair les tâches immédiates de l'I. S. R., tâches qu'il définit ainsi : « lutte contre la prolongation de la journée de travail, lutte en faveur de la journée de sept heures comme maxima, et de la journée de six heures pour les travaux souterrains, les entreprises nuisibles et les travaux des adolescents qui n'ont pas atteint l'âge de 16 ans ; lutte en faveur de la baisse du coût de la vie et pour l'augmentation des salaires réels, pour le développement de la démocratie syndicale ? ? ? (1), pour l'adhésion des ouvriers non organisés aux

(1) Les points d'interrogation sont ajoutés par moi, et soulignent à la fois l'ironie, l'hypocrisie et surtout le cynisme de la formule. Il est impossible de montrer un mépris plus grand de la conscience ouvrière internationale.